

# Un groupe de pression régional

## Le comité de défense du Borinage

par J. GERARD LIBOIS,

Directeur du C.R.I.S.P.

★

L'analyse de la genèse et de l'action du Comité de Défense du Borinage ne constitue pas l'objet essentiel de cette note. Cette étude a été faite déjà (\*). Nous voudrions plutôt en retenir les éléments de portée générale, utiles pour une étude des groupes et des mécanismes de pression.

### Objet du Comité

Le but du Comité de Défense était de faire pression sur les différents pouvoirs dont dépend le sort économique et social du bassin de Mons-Borinage, initialement, en vue d'empêcher ou de retarder les fermetures de mines puis ultérieurement en vue d'obtenir le reclassement des mineurs licenciés et la reconversion industrielle de la région. Le Comité tendait à agir à la fois sur des pouvoirs aussi variés que la Haute Autorité de la C.E.C.A., le gouvernement belge et plus précisément les départements des Affaires Economiques, des Travaux Publics, de l'Emploi, le chargé de mission du Premier ministre pour la reconversion boraine, le Conseil National des Charbonnages, les pouvoirs communaux et provinciaux, les groupes financiers, le Conseil Economique Wallon, etc.

### Historique du Comité

Le Comité est né en octobre 1958 d'une association de fait (*l'Association des employés des charbonnages marginaux du Borinage*) constituée par les éléments directement concernés par les projets de fermeture de mines, les employés du Charbonnage du Levant.

Initialement considérée par les syndicats comme un organisme « concurrent », suscité par la direc-

tion des charbonnages, cette association de fait s'élargit rapidement à toutes les forces sociales et politiques organisées au Borinage : les quatre partis nationaux ; les syndicats ; la Ligue des Familles Nombreuses, l'Union des ingénieurs de charbonnage, la Chambre des Métiers et Négoces, etc., ainsi qu'à des personnalités jouissant d'une position privilégiée en vue de l'action (directeur de journal, parlementaires, bourgmestres).

Dès la fin de 1958, le Comité représentait théoriquement l'ensemble de la population boraine mais sans solliciter d'adhésions individuelles. Il s'exprimait comme porte-parole de la région, déléguant des représentants auprès des ministres, organisant des manifestations publiques et des campagnes d'affichage, publiant des communiqués, invitant les ministres à une visite du bassin, etc.

Fin décembre 1958, le gouvernement — engagé à Luxembourg et soumis à une contre-pression d'origine flamande — confirme certaines fermetures de mines (le Grand-Trait et celle des Charbonnages belges n<sup>os</sup> 7-8 de Cockerill-Ougrée à Hornu-Wasmès, voulues par les dirigeants de la société), mais il admit un étalement du programme en ce qui concerne le charbonnage du Levant, siège de la « résistance ».

A ce moment, le Comité de Défense enregistre le fait « qu'on ne peut sauver un malade s'il ne le désire pas » et sa structure même de cartel de circonstance révèle sa faiblesse ; les éléments chrétiens et libéraux (solidaires de la coalition gouvernementale) d'une part, les socialistes d'autre part,

(\*) Voir à ce sujet, le *Courrier Hebdomadaire du C.R.I.S.P.*, n<sup>o</sup> 3, 23.1.1959, 9 pages ; n<sup>o</sup> 31 du 11.9.1959, 3 pages ; n<sup>o</sup> 34 du 2.10.1959, 10 pages ; n<sup>o</sup> 36 du 16.10.1959, 2 pages et n<sup>o</sup> 85 du 18.11.1960, 20 pages.

entrent ouvertement en conflit sur les responsabilités de la crise boraine et se livrent à une guerre des tracts qui sape l'homogénéité du Comité et dévie une part importante de son dynamisme revendicatif.

Après la grève de février 1959 dont le Comité ne fut pas le promoteur direct et qui fut détournée de ses objectifs locaux, les tensions internes s'aggravèrent au sein du Comité. La ligne de partage se situa entre les éléments indépendants, hors-cadres qui étaient les véritables fondateurs du Comité, et les représentants des grandes organisations sociales et politiques traditionnelles. Ceux-ci, malgré leurs divergences de vues, se regroupèrent dans un *Comité de Défense* qui cherchait le contact direct avec l'autorité gouvernementale en vue d'une politique de reconversion constructive et les premiers qui, à travers une *Commission de Défense* élargie, continuèrent à s'opposer aux fermetures et prétendirent maintenir la pression de masse sur les pouvoirs par des pétitionnements, des meetings et des prises de position publiques.

Le Comité de Défense se présentait en fait comme un organe de vigilance pour l'application des promesses gouvernementales ; la Commission Elargie comme un groupe qui ne se laisse pas désarmer par des promesses verbales.

### Facteurs de force et de faiblesse

Ce bref historique révèle un certain nombre d'éléments intéressants qui situent les facteurs de force et de faiblesse du Comité.

#### a) *Du point de vue de sa représentativité.*

Le Comité apparut fin 1958 comme l'expression d'une unanimité régionale (d'où la répercussion nationale des premiers communiqués) mais très rapidement, on se rendit compte que cette unanimité était fragile, inspirée de circonstances et de considérations tactiques non permanentes. En fait, le Comité était un cartel et la scission de l'été 1959 entraîna la Commission élargie à des formes d'action dont le but était précisément d'établir sa représentativité (pétitionnement).

#### b) *L'image du groupe.*

Aux yeux du gouvernement, le groupe était au départ une simple association des employés du

Levant bénéficiant de l'appui des dirigeants charbonniers locaux mais rapidement, après adhésion des organisations sociales et politiques classiques, Bruxelles considéra le Comité comme une force réelle, comme une dangereuse coalition locale, manœuvrée en fait par l'opposition socialiste et où se retrouvaient des éléments locaux chrétiens et libéraux. Cette image correspond à la période où le Comité avait le plus d'influence et où il était traité par le gouvernement comme un facteur d'opposition « respectable », à neutraliser ou à briser.

Au troisième stade, les autorités centrales prirent conscience de la fragilité de l'alliance des groupes au sein du Comité et traitèrent les chrétiens et libéraux borains, non plus comme des « démagogues » agissant dans le sillage des socialistes mais comme des canaux possibles, voire des « chevaux de Troie », capables de ré-orienter les objectifs du Comité dans un sens plus « raisonnable ». Après la scission, le gouvernement reconnut dans le Comité de Défense les hommes « sérieux » avec lesquels il fallait coopérer, ne fût-ce que pour désamorcer l'action de la Commission Elargie.

#### c) *Le contexte de l'action.*

Le cadre borain était à la fois favorable et défavorable à l'action du Comité :

*Favorable* en ce sens que la visualisation du déclin régional par les fermetures d'entreprises, l'inexistence d'une politique régionale de reconversion et les perspectives d'assainissement charbonnier incitaient la population à un sursaut de colère ou de désespoir ;

*Défavorable* en ce sens que la pyramide d'âge de la population, son hétérogénéité et la pression des faits devaient en fait alimenter le scepticisme sur les chances d'un redressement immédiat et sur la possibilité d'empêcher les fermetures.

Par ailleurs, si le Comité pouvait compter comme éléments positifs en sa faveur, l'appui provisoire de toutes les forces sociales et politiques organisées dans la région, ainsi que l'existence de moyens d'action grâce à des ressources financières locales et à la présence à sa tête d'employés bénéficiant de temps libre, l'action était, au contraire, conditionnée par des facteurs défavorables : la tension entre la minorité locale solidaire du gouvernement P.S.C.-libéral et la majorité locale (socialiste et communiste) dont les moyens d'agir au plan gou-

vernemental étaient très limités ; l'absence de solidarité entre les revendications locales et celles des confédérations syndicales ou patronales à l'échelon national, particulièrement manifeste au moment des grèves.

d) *Les effets en retour.*

L'action du Comité mit en branle d'autres mécanismes qui constituent une sorte d'effet en retour ou de boomerang de la pression exercée. Cet effet en retour devait en pratique réduire considérablement l'effet escompté par le Comité :

*Ainsi, les services de M. Urbain, chargés de la reconversion boraine et le gouvernement s'attachèrent à désamorcer les revendications locales concernant les fermetures et certains programmes inspirés par des pouvoirs régionaux : en renforçant les tensions internes ; en formulant des promesses ; en organisant des visites de la presse bruxelloise destinées à valoriser les réalisations gouvernementales ; en orchestrant au maximum la création de SOCOREC, société dont on pouvait croire qu'elle allait contribuer rapidement à la reconversion, etc.*

*Ainsi, le « Vlaams Economisch Verbond » inter-*

vint dans le débat pour éviter que l'attention se polarise trop exclusivement sur le déclin du Borinage aux dépens du sous-emploi en Flandre.

*Ainsi, d'autres régions wallonnes organisèrent des organismes de défense et de promotion économique pouvant aboutir à un morcellement des revendications wallonnes, voire au développement de réflexe de concurrence entre les régions wallonnes (le cas s'est posé à propos d'investissements étrangers).*

Le cas du Comité de Défense du Borinage nous conduit à souligner l'importance, dans l'étude des groupes de pression, d'une analyse précise des effets en retour ou de boomerang de la pression. Ceci est particulièrement vrai dans une société complexe comme la nôtre.

En conclusion, nous voulons retenir que l'étude des groupes de pression requiert une attention particulière aux *procédures d'intervention du groupe ; aux facteurs de force et de faiblesse (représentativité, image, degré de cohésion interne, qualité des dirigeants, etc.)*, ainsi qu'*aux effets en retour* que toute pression déclenche dans une société donnée.

